



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 04/07/2016

Reçu en préfecture le 04/07/2016

Affiché le

ID : 059-215500299-20160704-2016_06_30_39-DE

SLOW

Séance du 30 juin 2016

Date de transmission en Préfecture :

Date de la convocation : 20 juin 2016

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Sont présents :

M. PANCHER, Maire ; M. HAUET, Adjoint au Maire ; Mme JOLY, Adjointe au Maire ; M. LEMOINE, Adjoint au Maire ; M. DUFFOURC, Adjoint au Maire ; Mme EL HAOUTI, Adjointe au Maire ; M. GONZATO, Adjoint au Maire ; Mme BOIDIN, Adjointe au Maire ; M. COLLIN, Conseiller Municipal ; Mme DILLMANN, Conseillère Municipale ; Mme GERARDIN, Conseillère Municipale ; M. ANDRIAMIHARISOA, Conseiller Municipal ; M. BROGGINI, Conseiller Municipal ; Mme CABART, Conseillère Municipale ; Mme JAQUET, Conseillère Municipale ; M. CORRIER, Conseiller Municipal ; Mme TSAGOURIS, Conseillère Municipale ; M. AYNES, Conseiller Municipal ; Mme ANDRE, Conseillère Municipale ; M. LATOUR, Conseiller Municipal

Sont excusés avec pouvoir de vote :

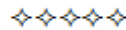
Mme CHAMPION par pouvoir à Mme JOLY, Mme BOUCHOT par pouvoir à M. COLLIN, M. FRANZ par pouvoir à Mme DILLMANN, Mme HIBOUR par pouvoir à Mme EL HAOUTI, M. DELVERT par pouvoir à M. HAUET, Mme TANI par pouvoir à M. LEMOINE, Mme OUDIN par pouvoir à Mme GERARDIN, M. MINETTO par pouvoir à M. DUFFOURC, M. SAHIN par pouvoir à M. CORRIER

Sont absents :

M. COLLIGNON, Mme SCHERER, Mme GROSS, M. GRAVIER

Secrétaire de Séance :

Madeleine GERARDIN



VALIDATION DE L'APS DU PROJET DE RÉNOVATION DU MARCHÉ COUVERT ET PLAN DE FINANCEMENT

2016_06_30_39

BD

Le programme du projet de réhabilitation du marché couvert a été approuvé par le Conseil Municipal du 25 juin 2016. Suite à cela, la sélection du maître d'œuvre a été réalisée début 2016 sur un niveau ESQUISSE aboutissant au choix du cabinet BAGARD & LURON pour concevoir le projet.

La proposition réalisée par le cabinet a été affinée et retravaillée pour correspondre le mieux possible aux attentes des barisiens et barisiennes. Des échanges ont eu lieu avec les services de la Ville pour partager les expériences au niveau des aménagements extérieurs et avec les commerçants pour répondre au mieux à leur attentes.

L'ensemble des acteurs ayant fait partie de la concertation initiale à travers leurs représentants, les éléments proposés n'ont pas soulevé de problème majeur.

En terme d'aménagements extérieurs, le projet prévoit :

- la démolition de l'ancienne gare routière pour créer une place nouvelle ou sera installé le marché extérieur,
- la mise en place d'un pavé sur cette nouvelle place,
- l'orientation de l'entrée principale du marché vers la nouvelle place et les terrasses de Griesheim,
- l'aménagement d'un espace partagé entre piétons et cyclistes le long de l'Ornain,
- la reprise du parking à l'arrière du marché avec une circulation repensée,
- l'inversion du sens de circulation dans le parking souterrain,
- la création d'un ascenseur pour desservir le parking souterrain,

- la mise en place de toilettes publiques.

Pour ce qui concerne la halle de marché , il est envisagé :

- de détruire la partie arrière du bâtiment qui est un ajout récent et de supprimer les locaux techniques situés le long de la façade Ornain pour que la halle devienne un carré et que l'ensemble des commerces soient visibles dès l'entrée,
- de créer un plafond avec des puits de lumière,
- de créer des halls d'entrée pour limiter les échanges thermiques,
- d'aménager un espace nouveau proche de l'entrée pour installer le placier et proposer des vestiaires et sanitaires propres aux commerçants,
- de mettre aux normes les réseaux,
- de reprendre le système de chauffage.

En termes d'aspect extérieur de la halle rénovée, le maître d'œuvre propose de créer de grandes baies vitrées, d'utiliser les fenêtres actuelles le long de la rue du four pour en faire des vitrines et d'installer un parement brique sur certains espaces des façades.

Le coût prévisionnel du projet est de 3 943 967,24 € HT, ce qui est au dessus du montant inscrit au PPI. La ville travaillera avec le maître d'œuvre pour réduire ce coût au niveau de l'APD.

Calendrier prévisionnel

APD : Septembre 2016

Lancement de l'appel d'offre : décembre 2016

Notification des marchés : avril 2017

Début des travaux : mai- juin 2017

Plan de financement

Le plan de financement prévisionnel est joint en annexe. Il sera précisé au moment de l'APD pour les dépôts de dossiers aux partenaires. Seront sollicités : l'État, la Région, le Département et le GIP.

En conséquence, le Conseil Municipal, sur avis conforme des commissions compétentes, à l'unanimité, décide de :

Par 29 voix pour

- approuver l'APS proposé par le maître d'œuvre,
- Valider le plan de financement et les sollicitations des partenaires,
- donner tout pouvoir au Maire ou à l'un de ses Adjoints ou Conseillers délégués pour signer tout document à intervenir et mener à bien cette affaire.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE MAIRE,
Le Directeur Général des Services,

Bertrand ACHARD

Plan de financement rénovation du marché couvert et aménagements urbains			
Charges		Produits	
Travaux sur bâtiment	1 745 004,00 €	Conseil régional	370 000,00 €
Aménagements urbain	1 326 700,00 €	Etat	500 000,00 €
Dépenses connexes sur le marché (électricité; déplacement; branchements...)	167 000,00 €	Conseil départemental	80 000,00 €
MOE (12,46%)	382 734,32 €	GIP	652 524,13 €
Contrôleur technique (1%)	30 717,04 €		
OPC +SPS (2%)	61 434,08 €		
Aléas et actualisations	230 377,80 €	Autofinancement	2 341 443,11 €
Total HT	3 943 967,24 €	Total HT	3 943 967,24 €
TVA	788 793,45 €	FCTVA	776 362,06 €
		TVA Ville	12 431,38 €
Total TTC	4 732 760,69 €	Total TTC	4 732 760,69 €

Marché couvert			
Charges		Produits	
Gros Œuvre (sauf destruction de l'ancien)	1 745 004,00 €	Conseil régional	370 000,00 €
Charpente		Etat	500 000,00 €
Couverture - étanchéité		Conseil départemental	80 000,00 €
Revêtement des façades			
serrurerie			
Electricité			
chauffage			
Plomberie			
Menuiseries intérieures			
Cloisons			
Parois Chambres froides			
plafonds suspendus			
solds durs + faiences			
sols résine			
Peinture			
MOE (12,46%)	217 427,498 €		
Contrôleur technique (1%)	17 450,040 €		
Missions annexes (OPC, SPS)	34 900,08 €		
Dpéplacement du transformateur	80 000,00 €		
Déplacement des commerçants	80 000,00 €		
branchement fluides	6 000,00 €		
Diagnostic amiante	1 000,00 €		
Aléas et actualisations (7,5% travaux)	130 875,30 €	Autofinancement	1 362 656,92 €
Total HT	2 312 656,92 €	Total HT	2 312 656,92 €
TVA (20%)	462 531,38 €	FCTVA	455 241,89 €
		TVA Ville	7 289,49 €
Total TTC	2 775 188,30 €	Total TTC	2 775 188,30 €

Aménagements urbains			
Charges		Produits	
VRD	1 326 700,00 €	GIP	652 524,13 €
Gros Œuvre (destruction de l'ancienne gare routière)			
Espaces Verts			
Récupération eau pluviale			
Ascenseur			
Toilettes publiques			
MOE (12,46%)	165 306,82 €		
Contrôleur technique (1%)	13 267,00 €		
Missions annexes (OPC, SPS)	26 534,00 €		
Aléas et actualisations (7,5% travaux)	99 502,50 €	Autofinancement	978 786,19 €
Total HT	1 631 310,32 €	Total HT	1 631 310,32 €
TVA (20%)	326 262,06 €	FCTVA	321 120,17 €
		TVA Ville	5 141,89 €
Total TTC	1 957 572,38 €	Total TTC	1 957 572,38 €

Envoyé en préfecture le 04/07/2016

Reçu en préfecture le 04/07/2016

Affiché le



ID : 055-215500299-20160704-2016_06_30_39-DE